Dix-neuvième année, No 28. Le numéro, 10 centimes. Jeudi, 9 mars 1922.

Bibliothèque cantonale Sion

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

# NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Sans Bulletin | 8.— | 4.50 | 2.50 |
| Avec Bulletin | 12.— | 6.50 | 3.50 |

Etranger : *Port en sus*
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## Nouveaux faits connus Mercredi à midi

**Crise ministérielle en Espagne. Le roi a chargé le président de la Chambre, M. Sanchez Guerra, de la constitution du nouveau gouvernement.**

—o—

**A propos du coup d'Etat de Fiume, le gouvernement italien assure qu'il fera respecter le traité de Rappallo.**

—o—

**A Belfast, Irlande, la situation ne s'améliore pas. Ce ne sont que fusillades dans les rues, et, chaque jour, on compte des morts et des blessés.**

# Le Roi chevalier

Ceux qui, pieusement sont morts pour la [Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne [et prie,

a écrit Victor Hugo ; et ceux qui se sont exposés à la mort, qui ont exposé leur pays aux ravages de l'invasion étrangère pour la cause sacrée de la justice et de la liberté, ont droit à la reconnaissance et aux acclamations éternelles des peuples.

C'est pourquoi le roi Albert de Belgique, qui est arrivé lundi à Lucerne, recevra, en Suisse, un accueil que n'aura jamais reçu un autre souverain, quelque puissant qu'il fût.

Le voyage et le séjour étant privés, l'accueil sera forcément discret, mais notre hôte n'aura aucune peine à découvrir dans les plis et replis de cette discrétion qu'apprécient les rois en voyage, toute l'admiration et toute la sympathie de notre vieille démocratie.

Albert Ier les mérite à tous égards, et, maintenant qu'un recul de temps de quatre années depuis la fin de la guerre a calmé les passions, maintenant que tant de révélations et la publication de tant de mémoires ont ouvert tant de yeux et d'oreilles, rares seront les germanophiles eux-mêmes qui dénieront au glorieux monarque les plus belles qualités de chevalerie et de loyauté.

Aux premières heures de la bourrasque, alors que tant de pays n'étaient pas encore revenus de leur stupeur et que d'autres interrogeaient la fortune momentanée des armes pour s'orienter et prendre une décision, Albert Ier se rangeait du côté de la France, qui incarnait le droit, organisait les défenses de campagne qui devaient retarder la ruée allemande, immortalisait les places de Liège, de Namur et d'Anvers, tenait merveilleusement sur les côtes de la mer et sur l'Yser, couvrant le royaume de lauriers et de gloire.

Et, cependant, il eût pu, lui aussi, proclamer une neutralité quelconque. Il y avait même intérêt. La Belgique était divisée en deux camps, et les Flandres ne faisaient pas mystère de leurs sympathies allemandes. La reine elle-même venait d'une région de l'empire.

Mais Albert Ier n'hésita pas une seconde, se souvenant qu'il y avait plus de grandeur à accomplir noblement un devoir de conscience, qui résultait clairement des traités, et à respecter la signature engagée, qu'à se retrancher derrière le « fameux concours de circonstances et d'opportunité » dont d'autres ont lâchement usé et abusé.

A ce devoir, il a tout consacré, même l'exil, et c'est dans une très modeste villa de Sainte-Adresse, en France, où il vivait plus que pauvrement, au milieu de ses soldats qui étaient tous des héros, que le Roi attendit la fin de la guerre qui devait lui redonner sa capitale.

Aussi son nom est-il, aujourd'hui, synonyme de bravoure, de loyauté et d'honneur dans tous les pays du monde.

A plus forte raison en Suisse, dont la neutralité offrait, à la déclaration de guerre, certaines analogies avec celle de la Belgique et qui faillit être mise en charpie !

Il fallut un rien, le déplacement de quelques voix dans la fameuse Commission militaire allemande, pour que notre pays devînt le champ d'exploits de de Moltke et de ses généraux.

Quand on a sauvé l'Europe de la barbarie, on a acquis, *ipso facto*, ses lettres de grande naturalisation dans tous les pays qui, au régime de terreur et d'autocratie qu'ils auraient subi, goûtent la paix, l'ordre, le travail et la liberté.

Nous ne saurions donc rendre trop d'hommages et prodiguer trop de sympathies à notre hôte.

Au milieu des dangers qui assaillent les nations de toutes parts, et dont la Conférence de Gênes va être l'écho, nous devons prouver que nous savons reconnaître et honorer ceux qui, aux heures sinistres, connaissent leur devoir et ont le courage de le remplir.

Hélas ! ils sont assez rares !

**Ch. Saint-Maurice.**

## Echos de Partout

**Comment gagner aux Courses 175 millions en trois mois ?** — Un ouvrier charpentier de Brighton vient, en 1919, s'installer à Londres. Il fait imprimer des circulaires, dans lesquelles il dit, en substance : « Nous avons découvert un système de pari aux courses qui nous permet de gagner à coup sûr. Nous sommes désireux de développer nos affaires, et, pour cela, il nous faut un important capital. Adressez-nous une part de vos économies, 100 livres, 50 livres, moins, si vous voulez. Nous vous garantissons un intérêt de 17 pour cent par semaine, signé : « Hunt » directeur. »

Notre homme copie quelques centaines d'adresse dans le Bottin, jette ses circulaires dans la boîte la plus proche, et attend la fortune.

Elle ne tarde pas. Des gens, encore incrédules, et « voulant voir » ont envoyé quelques modestes chèques. Hunt touche les chèques et, à la fin de la semaine, il adresse à son tour à l'expéditeur un chèque représentant le loyer de l'argent, au taux promis. Aucun doute n'est plus possible. Les souscripteurs à livres, signent à présent un chèque de 100 livres. Avec une régularité d'horloge, les intérêts arrivent. Dix-sept pour cent par semaine ; 887 pour cent par an, c'est incroyable, et, pourtant, c'est vrai : la preuve est faite.

Les gens sont pris de vertige, réalisent leurs titres, vendent leurs propriétés ; toute leur fortune prend le chemin du moulin d'or de Hunt.

De partout, l'argent afflue : New-York, Chicago, Montréal, Rome, envoient leurs tributs. Ouvriers, avocats, médecins, vieilles dames, clergymen, à l'envi, égrènent sur Hunt la pluie dorée.

Notre homme, étourdi par le succès inespéré de son système, ne perd cependant pas la tête : il prend des associés, il agrandit ses bureaux, il établit des succursales en province. Et il paie, il paie religieusement les intérêts promis. Les nouveaux venus fournissent l'argent qui enrichit les premiers souscripteurs. En quelques mois, Hunt recueille ainsi trois millions et demi de livres sterling : 175 millions de francs ! On croirait rêver, si les chiffres n'étaient pas là.

Mais les plus belles choses... Un jour, les souscriptions se ralentissent ; l'intérêt fut réduit à 8 pour cent.

Soudain, coup de foudre. Les souscripteurs ont vainement attendu leur chèque hebdomadaire. Ils écrivent. Silence. Quelques-uns, plus impatients, s'en vinrent à Londres. Ils virent Hunt, qui les rassura.

Et l'affaire se maintint encore quelque temps ainsi, les services des bureaux étant réduits à l'encaissement des chèques. Mais tout a une fin. Des plaintes sont déposées à Scotland Yard : des détectives rendent visite à Hunt, demandent des explications. Les livres sont saisis, le financier admirable est arrêté.

Les juges ne sont pas encore revenus de leur ahurissement.

**Le loup qui se promène.** — Un loup de forte taille s'est échappé, l'autre soir, de la cage mal fermée qu'il occupait à la ménagerie Marcel, boulevard de la Villette, à Paris. Trois quarts d'heure durant, le fauve se promena de la place du Combat à la rue de Belleville ; finalement, traqué, exténué, il se laissa prendre sous une roulotte par un employé de la ménagerie et docilement regagna, avec une bonne muselière, la cage dont il n'aurait jamais dû sortir.

**La durée du travail.** — Le Conseil d'Etat de Soleure a décidé de porter la durée du travail hebdomadaire à 47 heures à la place de 44, pour tout le personnel de l'Etat. Le congé du samedi après-midi sera cependant maintenu en raison de ce que le personnel sera astreint, dès le 15 mars, à faire une heure de travail de plus, du lundi au vendredi.

**Une Femme Décapitée.** — L'opinion publique est vivement émue de la découverte faite par des pêcheurs, près de la gare de Largnac, France, dans la Sumène, une petite rivière qui arrose la commune d'Ydes, du corps nu d'une femme décapitée.

A cet endroit, la rivière côtoie le chemin vicinal se dirigeant vers Ydes, et les eaux y sont profondes.

En dépit des recherches faites tant dans le lit de la Sumène que dans les taillis avoisinant les berges, on n'a pu retrouver la tête de la victime : il est donc absolument impossible dans ces conditions d'identifier ce mystérieux cadavre.

Tout fait supposer que le corps de cette jeune femme a été transporté en auto à Largnac et fut jeté, pendant la nuit, du chemin qui surplombe la rivière de trois mètres.

On a remarqué, en effet, le passage d'une automobile, au cours de la nuit de dimanche à lundi, sur la petite route de Largnac, tous phares éteints. Les assassins devaient connaître les lieux, car cette route est très accidentée et fort étroite.

Si l'on en croit le médecin légiste qui accompagnait les magistrats, le crime remonterait à quatre jours au moins.

Aucun indice spécial n'a été relevé sur le corps. La section du cou est nette et a été faite au-dessous de la pomme d'Adam.

**Plus d'étudiantes en médecine.** — L'école de médecine annexée à l'hôpital de Londres a décidé de ne plus admettre d'étudiantes, étant donné l'inconvénient qu'il y a de traiter certains sujets devant un auditoire mixte. D'autre part, certains patients refusent de se laisser traiter par des dames. L'admission des femmes au London Hospital avait été décidée pendant la guerre. Les étudiantes actuelles, au nombre de 70, pourront cependant terminer leurs études.

**Un ministre français blâmé par le football-association.** — Au contraire du football-association, le rugby se joue avec les mains. C'est sans doute pour cela que les grands-prêtres du rugby, en France, n'y vont pas de main morte. Songez donc ! Les dirigeants de la Fédération française de Rugby viennent de prononcer l'excommunication majeure contre un de leurs collègues... et quel collègue ! un ministre, leur ministre, qui a rendu un fier service à la cause du sport.

Quel crime avait donc commis ce malheureux ?

Oh ! il a simplement prononcé cette phrase à l'occasion d'un grand match : « Je préférerais qu'il y eût moins de spectateurs et davantage de joueurs. »

Ces paroles revêtaient déjà un certain caractère de gravité. Il eût pu les rétracter. Hélas ! il a cru bon de s'élever encore contre le demi-professionnalisme de certaines équipes, qui, effectuant déplacements sur déplacements, jouent un dimanche à Bayonne, le dimanche suivant à Metz, puis à Strasbourg, puis à Londres, de telle sorte que leurs membres, s'ils ne sont pas fortunés, ne peuvent consacrer à leurs affaires ou à leur métier que trois ou quatre jours par semaine, et sont réduits à vivre du sport.

Et voilà ! il n'en fallait pas plus pour déchaîner l'orage au sein de la Fédération, qui a aussitôt chassé le blasphémateur de son giron.

M. Gaston Vidal n'a pas eu tort. Le sport, pour être entré complètement dans nos mœurs, me paraît un peu galvaudé. Certes, il ne faut pas regretter que les matches de football soient suivis, avec intérêt, par des milliers de spectateurs. Ce sont des spectacles qui en valent d'autres. Si on risque de s'y enrhumer, on a, toutefois, l'immense avantage d'être au grand air. Quant au demi-professionnalisme qui sévit dans les grands clubs, on ne saurait en rendre responsables les joueurs, auxquels de généreux sportsmen offrent des situations... sportives. Il faut raisonner humainement.

Mais tout ceci fait que le sport descend lentement du piédestal où l'avait placé la génération précédente. Il tourne au commerce.

M. Gaston Vidal, lui, pense que les sportifs doivent avoir un autre idéal : tout aussitôt il est honni. C'est à la fois comique et triste.

**Simple réflexion.** — Toute belle œuvre est un germe planté en avril et qui s'épanouira en octobre.

**Curiosité.** — Un sanglier a été trouvé installé dans une étable de Notre-Dame-du-Toucher, arrondissement de Mortain, France. L'animal, couché près d'une truie, passa d'abord inaperçu, mais l'œil du maître l'aperçut enfin et l'intrus fut tué d'un coup de fusil à bout portant. Il pesait 40 kilos.

**Pensée.** — Malgré tout, il faut donner quelque chose au hasard.

## Qu'est-ce qu'une question sociale ?

Combien, chez nous, se posent cette question sans la résoudre !

M. Jean Guiraud tente d'y répondre dans la *Croix*.

Voici, par exemple, dit-il, la question du divorce.

« Est-ce une question sociale ? Elle l'est au plus haut degré ; car elle règle dans un sens bien net la question du mariage, qui est la base même de la famille ; or, la famille elle-même est la cellule sociale par excellence. Selon qu'elle sera établie sur le roc inébranlable du mariage indissoluble ou sur le sable mouvant du divorce, forme à peine atténuée de l'union libre, sa vie et ses destinées seront tout autres et par là même la vie et les destinées de la société qui n'est que l'union des cellules familiales. Quelle question est donc plus sociale que celle de la famille, et en particulier celle du divorce ?

Et cependant je ne vois pas que les catholiques sociaux l'étudient particulièrement et que depuis que nous sommes affligés de ce fléau, ils aient lancé contre lui de vigoureuses offensives comme celles, fort justes d'ailleurs, qu'ils ont dirigées contre le travail de nuit des boulangers ou la violation du repos dominical.

La question de l'éducation est une question sociale au premier chef, puisqu'elle prépare dans l'enfant toute la société de demain, puisqu'elle inculque aux jeunes générations les principes qui doivent régler les rapports des hommes entre eux ; et dans cette question, il est un problème plus social encore que tous les autres, celui de savoir si la société est basée sur la loi divine ou sur la loi humaine, si le grand moteur social doit être Dieu ou l'homme. L'Eglise nous enseigne que c'est Dieu ; la laïcité prétend que c'est l'homme. Y a-t-il question sociale plus grave et plus haute, et ne peut-on pas dire qu'elle domine toutes les autres puisqu'elles évolueront toutes d'une manière différente selon la solution qu'elle recevra elle-même.

L'erreur de beaucoup de « sociaux », c'est de croire qu'il n'y a de questions sociales que celles des rapports du capital et du travail, de la production et de la consommation. Certes, nul ne saurait en contester ni la gravité ni l'urgence. Mais quelque importantes qu'elles soient, elles ne doivent pas nous faire oublier les autres.

Elargissons donc nos horizons, et voyons une question sociale partout où il s'agit de déterminer les rapports des hommes entre eux. Toutes les lois qui les établissent sont des lois sociales et exigent que les catholiques les étudient pour les promouvoir là où elles n'existent pas et pour les améliorer quand elles sont mauvaises ou insuffisantes.

Cette limitation de l'action sociale aux seules questions ouvrières et ce rejet arbitraire, dans le domaine de la politique de lois essentiellement sociales peut avoir pour la vie nationale d'un pays les plus déplorables effets.

On nous dit que la conscience professionnelle a baissé considérablement, ce qui diminue et renchérit en même temps la production, et, d'autre part, que la soif des jouissances et des plaisirs s'est développée dans des proportions inouïes dans toutes les classes et dans toutes les conditions, ce qui augmente la consommation. Et on cherche des remèdes : une formation professionnelle plus méthodique, des restrictions acceptées par esprit de solidarité sociale. Mais qui ose proclamer hautement que la conscience professionnelle s'effondre parce qu'elle n'a plus pour support l'éducation chrétienne ? »

En Valais, quelqu'un ose proclamer tout cela, dans toutes les conférences qu'il donne et dans les nombreuses entrevues qu'il a, en ces temps de chômage, entre employeurs et employés : c'est M. Hofer, le chef reconnu des chrétiens sociaux.

## Les Evénements

### L'AMÉNAGEMENT DU RHONE

#### Surélever le Léman

La commission interdépartementale française pour l'aménagement du Rhône ainsi que les représentants du gouvernement, du département de la Seine et de la Ville de Paris, de la Compagnie P.-L.-M. et des grands syndicats industriels s'occupant de la houille blanche, se sont réunis à Paris, les 1er et 2 mars en vue d'examiner les observations formulées par les divers intéressés sur le projet de statuts de la « Compagnie nationale du Rhône », de demander l'insertion dans le cahier des charges de garanties reconnues nécessaires et de réaliser l'accord définitif entre les éléments qui doivent constituer cette grande Société.

Les garanties les plus complètes ont été données par le gouvernement, en accord avec tous les intéressés, que les trois points de vue qui constituent l'aménagement du Rhône . forces hydrauliques, navigation, irrigation, seraient menés parallèlement.

La commission a en outre pris acte des déclarations du gouvernement s'engageant à pousser activement les pourparlers entre la France et la Suisse, relatifs à l'utilisation maxima de la capacité d'emmagasinement du lac Léman.

L'ensemble des travaux coûtera approximativement 3 milliards 300 millions. La première tranche, à elle seule, représente 1,150 millions.

Rappelons que le capital de la Compagnie nationale du Rhône doit être fourni par les collectivités intéressées, le P.-L.-M. et les groupements industriels, et qu'il doit représenter le 1/10 de l'ensemble des dépenses prévues, le surplus devant être demandé à une émission d'obligations dont l'Etat garantit l'intérêt.

En fin de séance, M. Herriot a proposé l'ordre du jour suivant qui a été voté à l'unanimité :

« *La Commission interdépartementale pour l'aménagement du Rhône, réunie à l'Hôtel de Ville de Paris les 1er et 2 mars 1922, pour achever les travaux qui vont aboutir à la constitution de la Compagnie nationale du Rhône.*

» *Ayant assuré, au cours de ces réunions, en particulier par l'établissement d'un programme et d'un ordre de travaux, l'exécution simultanée des plans de captage de forces, de navigation et d'irrigation.*

» *Invite les citoyens suisses que préoccupe la prompte réalisation de ce programme à hâter, de leur côté, les décisions nécessaires et, plus spécialement, l'élévation du plan d'eau du lac Léman.* »

## Crise ministérielle en Espagne

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, M. Maura a présenté à son souverain la démission collective du cabinet. En demandant le rétablissement des garanties constitutionnelles, le comte Romanonès voulait, à n'en pas douter, porter le coup décisif à un cabinet que la malheureuse campagne du Maroc et les laborieuses tractations commerciales engagées avec la France, notamment, avaient rendu impopulaire.

— Après avoir entendu successivement le comte Romanonès, le marquis d'Alhucemas, les présidents de la Chambre et du Sénat, et vu en dernier lieu M. Maura, le roi a chargé M. Sanchez Guerra, président de la Chambre et chef du parti conservateur, du soin de former le nouveau cabinet.

M. Sanchez Guerra, qui a accepté en principe, donnera sa réponse définitive au souverain mercredi.

## Nouvelles Etrangères

### Des explosions partout

A Séville, Espagne, dans un atelier de la section de pyrotechnie militaire, une explosion a provoqué l'écroulement de l'édifice.

Le personnel occupé dans ce bâtiment était en grande partie composé de femmes. 26 d'entre elles ont été blessées, dont 2 grièvement.

— Un grave accident s'est encore produit à Josephstadt (Bohême) où des militaires étaient occupés à briser la glace sur l'Elbe au moyen de grenades. Tout à coup, une explosion de ces projectiles se produisit, tuant un étudiant, deux ouvriers et un jeune garçon, et blessant grièvement 32 personnes.

— Enfin, on mande de Dudley, Angleterre, que des femmes étaient occupées, à Dudley, à décharger des cartouches, lorsqu'une explosion se produisit. 23 d'entre elles ont été transportées, grièvement blessées, à l'hôpital. 7 ont déjà succombé.

## Le Guet-Apens d'Ouezzan au Maroc

Le guet-apens qu'on a signalé dans la région d'Ouezzan s'est produit dans les circonstances suivantes :

Un commandant français de secteur, chef de bataillon, qui était allé visiter un des postes de son secteur, à proximité de la zone espagnole, accompagné de quelques cavaliers, a été surpris en revenant de cette visite et en regagnant son poste de commandement, par un parti de dissidents soigneusement embusqués dans un ravin. Au cours de cette agression, le commandant a été tué ; un autre officier, blessé, est mort des suites de ses blessures ; six des cavaliers qui formaient l'escorte ont été également blessés.

Le parti dissident a subi de son côté des pertes assez élevées et a été mis en fuite ; l'incident n'est qu'une simple agression sans aucune portée politique locale.

## Un Barbe-Bleu à Varsovie

Un émule de Landru répand l'effroi en ce moment aux environs de Varsovie. Au cours des deux dernières semaines, on a trouvé le long de voies ferrées neuf cadavres de femmes absolument nus, dont le crâne a été enfoncé au moyen d'une massue en fer. Jeudi dernier encore, deux cadavres horriblement mutilés et méconnaissables ont été découverts. Ces victimes portent, outre les blessures ordinaires de la tête, des lésions qui démontrent qu'elles se sont défendues. Jusqu'ici, aucune de ces femmes n'a pu être identifiée. On suppose que ces assassinats ont été commis par un trafiquant de femmes qui se débarrasse ainsi de celles qui ne se prêtent pas à cet odieux commerce.

## Le nouvel Archevêque de Milan

Le Pape a nommé Mgr Eugenio Tosi, évêque d'Andria, à la tête de l'archevêché de Milan.

Mgr Tosi est né en 1863 et a été élu évêque en 1901. Son élection est accueillie avec faveur dans l'archevêché de Milan. Le nouvel archevêque est connu pour sa grande culture et sa piété.

## Nouvelles Suisses

## La crise tessinoise

### A la veille d'une Entente.

La discussion qui a eu lieu à la séance de lundi du Grand Conseil tessinois au sujet du douzième provisoire aboutira, pensent les milieux parlementaires, à une entente.

En effet, le ton des débats fut cordial. Les divergences de vues qui séparaient les différents partis doivent surtout être attribuées au système électoral. Le parti libéral-radical a décidé de lancer une initiative populaire qui, comme on l'a déjà dit, tend à réduire le nombre des membres du gouvernement de 7 à 5 et établit dix circonscriptions pour les élections du Grand Conseil.

Par contre, le groupe conservateur et le groupe socialiste ont invité le gouvernement à présenter un contre-projet qui prévoit pour l'élection au Conseil d'Etat une certaine répartition des membres, afin de permettre aux groupes minoritaires d'être représentés au Conseil d'Etat. Quant aux élections au Grand Conseil, les mêmes préconisent le maintien de la circonscription unique et une nouvelle réduction des membres de cette assemblée de 75 à 65. Le peuple sera appelé à se prononcer sur les deux projets.

Au nom du groupe conservateur, l'ancien conseiller national Tarchini a déclaré que son parti, afin d'arriver à une entente, était disposé à renoncer aux sièges des partis de minorité au gouvernement.

Le conseiller national Canevascini, au nom du groupe socialiste, a fait comprendre que son parti ne refusera pas de collaborer au gouvernement avec les autres groupes sur la base d'un programme économique provisoire.

Les travaux du Grand Conseil ont été ajournés au lundi 13 mars. Entre temps, les groupes se réuniront.

## Un gros procès

Lundi ont commencé devant le Tribunal de commerce de Berne les débats du grand procès intenté d'une part par la *Société maritime et commerciale du Pacifique S. A.* (siège à Paris) contre le Syndicat des fabricants de chocolat et la maison W. Baumann, importation et exportation à Berne et, d'autre part, par la maison gênoise *International Trading Association « I. T. A. »* contre la maison Baumann et la Caisse d'épargne et de prêts, à Berne.

Le Syndicat suisse des fabricants de chocolat et la maison Baumann avaient vendu à la Société maritime et commerciale du Pacifique 5750 tonnes de sucre qui furent par la suite revendiquées par l'International Trading. Association à Gênes, laquelle prétendit avoir acquis cette marchandise antérieurement.

## Nos Officiers peuvent donc être décorés

Le major R. de la Harpe de Vevey vient de recevoir une nouvelle preuve de reconnaissance pour les grands services qu'il a rendus aux troupes britanniques internées en Suisse pendant la guerre. Le Conseil de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem l'a nommé à l'unanimité Chevalier de cet ordre. La nomination a été ratifiée par S. M. le roi d'Angleterre et le gouvernement suisse a accordé la permission au major de la Harpe d'accepter, sous certaines réserves, la croix et l'étoile de l'Ordre.

Quoique l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ne soit pas un ordre militaire, il n'en est pas moins très estimé en Angleterre.

## Un dangereux personnage

La police de sûreté a arrêté à Genève, le marchand de bestiaux Robert Libespère, Français, au moment où il cherchait à vendre un kilo de cocaïne. Cet individu a déclaré avoir acheté le stupéfiant à Vienne pour le prix de 2000 francs français et le marché était conclu à Genève pour 4000 francs en argent suisse. Le trafiquant a été expulsé du territoire de la Confédération. Une amende de 300 francs lui a été infligée. La cocaïne saisie sera remise aux douanes suisses. Libespère était porteur, au moment de son arrestation, d'un revolver chargé, d'un couteau catalan et d'un poignard. Il portait, sans y avoir droit, les insignes de la médaille militaire et des palmes académiques.

## Jardin Fruitier-école

A la suite d'une démarche faite par le comité central de la Société vaudoise d'horticulture, la Municipalité de Lausanne a ouvert au jardinier-chef de la ville un crédit en vue de la création, à Mornex, d'un jardin fruitier-école, dont les sujets seront à la disposition des conférenciers pour les cours de taille, et deviendront d'une grande utilité pour les examens de fin d'apprentissage des jardiniers.

## Carnaval tragique

### Une mère tue sa fille.

Lundi, à 5 heures, deux messieurs revenant d'un bal masqué, raccompagnèrent chez elle une jeune fille, rue de Winterthour, à Zurich et prirent congé d'elle. La jeune fille entra, ferma à clef la porte d'entrée et alla se coucher dans sa chambre, où reposait déjà sa mère.

Un peu avant 6 h., la mère fut réveillée par une détonation. La chambre était éclairée. Un homme masqué qui s'y trouvait prit aussitôt la fuite sans qu'elle pût retenir son signalement. Sa fille était étendue sur son lit, la tempe trouée par une balle.

Un pensionnaire qui loge dans l'appartement alla chercher un médecin et la police. La jeune fille fut transportée d'urgence à l'hôpital cantonal où elle a succombé.

La victime, Mlle Markwalder, est une employée âgée de 21 ans.

Cette version du crime fut celle que fournit la mère à la justice. Mais les magistrats, relevant certaines contradictions, revinrent une seconde fois interroger la mère qui, acculée dans des impasses, finit par avouer que c'était elle qui avait tué sa fille.

### Les causes du Drame

La mère criminelle a déclaré avoir eu, depuis quelque temps déjà, l'intention de tuer sa fille. Elle a la réputation d'être très avare et d'un caractère très changeant.

Après son arrestation, elle était profondément abattue. Propriétaire d'un immeuble à la Schenzerstrasse, elle jouissait d'une certaine aisance. On apprend que la fille était assurée sur la vie pour une somme de 10.000 fr. La mère avait l'intention de se remarier. C'est samedi dernier qu'elle a acheté l'arme du crime, un revolver du calibre de 9 mm.

La jeune fille, très gaie de caractère, s'était rendue, dimanche, à 9 heures, au bal masqué, au Dolder. Rentrée à 4 heures du matin, elle s'est couchée immédiatement dans la chambre qu'elle partageait avec sa mère. C'est alors que celle-ci tira le coup fatal sur sa fille. La femme Markwalder alla, aussitôt après, réveiller son pensionnaire, M. Fehlmann, et tandis que celui-ci courait chercher un médecin, elle alla elle-même avertir le poste de police. En cours de route, elle enfouit son revolver sous un tas de fumier, où il fut retrouvé mardi.

Les dépositions contradictoires que la mère fit sur le crime attirèrent vite les soupçons sur elle-même. D'autre part, on avait remarqué que le coup avait dû être tiré de la direction où se trouve le lit de la mère et les portes étaient fermées à clef.

Les deux messieurs qui avaient accompagné après le bal Mlle Markwalder se sont rendus au poste dès qu'ils eurent connaissance du crime et, accablée par tous ces témoignages, la femme Markwalder a dû avouer son horrible forfait.

## Les consultations d'un pseudo-médecin

La police de sûreté de la ville fédérale a arrêté, dans un hôtel de la ville, un mécanicien machiniste qui s'était improvisé docteur en médecine et donnait des consultations à domicile pour guérir les maladies par l'auto-suggestion.

Son système réussissait fort bien. Depuis plus d'une année sans domicile fixe, il opérait dans les cantons de St-Gall, Zoug, Lucerne, Thurgovie, Argovie, Obwald, Niedwald et Berne. La police a relevé le cas d'une famille qui a versé au soi-disant médecin la somme de 4000 francs. Un ouvrier victime de la cataracte lui a versé la somme de 900 francs. Le faux médecin a fait des aveux complets à la police. On évalue à plusieurs milliers de francs les escroqueries de cet individu qui après avoir purgé sa peine dans le canton de Berne, sera livré à la justice des autres cantons où il a effectué également ses opérations. (Resp.)

## LA RÉGION

### Explosion.

Une explosion s'est produite à Ugine dans un tunnel que l'on construit pour amener les eaux du lac de la Girotte dans la vallée du Doron. Des ouvriers italiens furent surpris par l'explosion d'une charge de dynamite. L'un d'eux, Batisto Noriffo, 25 ans, est mort. Deux autres, Génone Griglioni, 41 ans, et Jean Baro, 29 ans, ont été grièvement blessés.

Ils ont été transportés à l'hôpital d'Albertville.

## Poignée de petits faits

—Dans la nuit de lundi à mardi le feu a éclaté dans le magasin d'« Objets d'art S. A.» à la Lœwenstrasse, Lucerne. Les flammes atteignirent rapidement, par la cage de l'escalier, les étages supérieurs et les mansardes No 3 et 5 de la Lœwenstrasse furent détruites. Les dégâts mobiliers sont considérables, et des objets d'art d'une grande valeur sont restés dans les flammes.

— La police roumaine a découvert une organisation bolchéviste secrète recevant des subsides de Moscou et collaborant étroitement avec les organisations bolchévistes de Sofia, de Belgrade, de Constantinople et de Vienne.

Des courriers spéciaux qui ont été arrêtés, étaient porteurs de plusieurs centaines de milliers de francs et de documents soviétiques.

— C'est aujourd'hui mercredi que sera rendu à Paris l'arrêt dans l'affaire Turpin.

— En transportant du bois, l'agriculteur Jakob Vollenweider, célibataire, âgé de 55 ans, habitant Bickwill près Obfelden, Berne, est tombé de son char et s'est blessé si grièvement à la tête qu'il a succombé peu après.

— M. Cavafakis, propriétaire du journal venizéliste l'« Eleutheros Typos » a été assassiné en pleine rue devant son domicile, à Athènes.

— Les deux schooner italiens « Maria » et « San Giuseppe », en route de Trapani pour la Tunisie, ont été surpris par une tempête violente et ont coulé. Les survivants ont été recueillis par un navire.

— L'église catholique de Rastatt, Allemagne, a reçu, dans la nuit de vendredi à samedi, la visite de cambrioleurs demeurés inconnus, qui ont fait main basse sur les ossements de St-Théodore et de Ste-Théodora, ainsi que sur 150 diamants.

— On mande de Toulouse au « Temps » que dimanche soir, vers six heures, Mme Caubet, femme du procureur de la République de Castres, tué récemment par un inconnu, a tenté de se suicider en se jetant par la fenêtre située au deuxième étage d'un immeuble du boulevard de Strasbourg. Ses blessures sont graves. Depuis la mort de son mari, Mme Caubet était dans un état de nervosité très inquiétant. Cette tragique tentative de suicide exactement à l'endroit où M. Caubet est tombé sous les balles de l'assassin, a suscité à Castres une profonde émotion.

Mme Caubet a succombé.

## Nouvelles Locales

## La garde suisse et le Vatican

### Pie XI fait l'éloge de la Suisse

On mande de Rome au *Solothurner Anzeiger* » que le Pape Pie XI a reçu la garde suisse. Le corps de la garde s'est présenté en uniforme de gala et le commandant Clirschbuhler a prononcé un petit discours, écouté avec un plaisir visible par le Saint Père. Aux hommages de la garde suisse, le Pape a répondu par une allocution en langue allemande. Il a dit :

— Ce m'est un grand plaisir de voir ma garde suisse. Vous savez tous, et le monde entier le sait, combien je connais et j'aime la Suisse. Peu de gens dans ce monde ont admiré votre patrie d'un point de vue aussi élevé que moi. Mais plus encore que les beautés de votre pays, j'ai été attiré par les mœurs et coutumes de ses habitants, par la vertu de leur fidélité, notamment de leur fidélité à la foi. Conservez toujours ces qualités héritées de vos ancêtres. En souvenir de votre passé, dans la conscience de la tradition fidèlement conservée et dans la confiance que vous conserverez la fidélité, notamment à votre foi aussi à l'avenir, je vous bénis tous, vous et vos familles, ainsi que toute la Suisse et j'implore aussi la bénédiction de Dieu pour vous tous.

Aux gardes de la Suisse romande, le Pape a répété l'allocution en français. Ensuite, il a donné à chacun des gardes sa main à baiser.

On sait qu'un grand nombre de Valaisans font partie de la Garde suisse du Vatican.

## Les Chemins de Fer et les Ecoles

Dans une entrevue qu'il avait eue l'année dernière avec M. Haab, président de la Confédération et chef du Département fédéral des chemins de fer, M. le conseiller national Maunoir a manifesté ses vifs regrets qu'en raison des taxes de transport trop élevées des C. F. F. nos écoles aussent été forcées de renoncer à des voyages en Suisse, comme elles en faisaient souvent jadis, et qu'ainsi nos enfants perdissent l'occasion d'apprendre à connaître et à aimer notre pays.

M. Haab a bien voulu prendre en sérieuse considération ces observations, qu'il a d'emblée jugées très justifiées, et, d'une lettre qu'il vient d'adresser à M. Maunoir, nous extrayons les passages que voici :

Le nouveau tarif projeté pour les sociétés et les écoles, qui entrera en vigueur le 1er mai prochain, prévoit, pour les écoles du 1er degre d'âge (écoliers de moins de 12 ans) un rabais de plus de 70 %, et pour ceux du 2me degré, (écoliers de plus de 12 ans) un rabais d'environ 50 % sur les taxes ordinaires. L'administration fait, en outre, observer que l'on renoncera à percevoir la surtaxe des trains directs s'il existe des raisons plausibles pour l'utilisation de ces trains, c'est-à-dire s'il est établi qu'il est nécessaire, pour effectuer le voyage de façon rationnelle, de les utiliser sur la totalité ou sur une partie du parcours. Cette exonération de la surtaxe des trains directs a précisément été accordée en vue de faciliter les excursions scolaires depuis Genève. Mais en raison de l'égalité de traitement prescrit par la loi, on n'a pas estimé qu'il fût opportun de faire bénéficier les écoles genevoises seules de cette facilité. Les C. F. F. l'ont accordée de façon générale et s'imposent ainsi un sacrifice d'une certaine importance, attendu que la mesure équivaut, en somme, à une suppression totale de la surtaxe des trains directs pour les voyages scolaires.

## Le train 35 et le Valais

On nous écrit :

Comme c'était à prévoir, la décision des C. F. F. de ne pas donner suite au désir exprimé par toute la population valaisanne de maintenir à l'horaire, durant toute l'année, le train 35, prévu pour les mois de juillet et août seulement, a causé une amère déception dans la vallée du Rhône.

Nous apprenons qu'un mouvement s'organise, dans tout le Valais, pour tenter à nouveau une énergique démarche à la prochaine Conférence des horaires. Considérant la grande importance commerciale, économique et touristique, que présente pour le canton du Valais la mise en marche annuelle du train 35, il est vivement à espérer que les C. F. F. pourront encore donner satisfaction aux intéressés.

## La consommation du fromage

Le département militaire fédéral a invité les commandants de troupes à appliquer autant que possible la faculté qu'ils ont de remplacer la viande par le fromage dans l'ordinaire, 80 grammes de fromage étant considérés comme l'équivalent de 100 grammes de viande fraîche.

## Comment il faut boire le lait

On entend souvent des personnes dire qu'elles aiment le lait, mais ne le supportent pas. Cela vient sans doute de ce qu'elles ne l'absorbent pas comme il devrait l'être.

Le lait ne doit jamais être bu rapidement. Il faut compter environ quatre minutes pour l'absorption d'une tasse ordinaire. Lorsque le lait arrive dans l'estomac, il se coagule immédiatement en une masse solide. En buvant le lait lentement, chaque gorgée se coagule séparément et le liquide se transforme en une masse plutôt lâche, formée de petits tas entre lesquels le suc gastrique pénètre, imprégnant ainsi le tout et le digérant très rapidement.

Le lait doit être bu chaud, il est meilleur, moins sucré, ce qui souvent écœure certaines personnes. Pris froid, il peut facilement occasionner un refroidissement d'estomac, surtout si l'on transpire.

Par les vitamines qu'il contient, le lait « frais » surtout a une grande valeur nutritive. Quand nous buvons un verre de vin, nous donnons un coup de fouet à notre corps fatigué. Mais un verre de lait pris rationnellement fortifie notre organisme et nous procure un sentiment de bien-être durable.

## La Mode et le Massacre des Aigrettes

On annonce que cet été la mode reviendra aux aigrettes. Combien de femmes se doutent du massacre impitoyable auquel cette mode donne lieu et qui détruit de charmants oiseaux.

Précisément, un collaborateur de la *Bibliothèque universelle*, Vahine Papaa, écrit dans un récit de voyage à Tombouctou :

En faisant les cent pas sur le bord, nous avons évoqué ces rives telles qu'elles étaient il y a bien peu d'années. On pouvait appeler alors les aigrettes, « la neige du Niger », car c'était en effet comme un blanc tapis de neige partout où leur vols innombrables se posaient. Au moment de la ponte, les nids se touchaient tous dans les hautes herbes, tellement ils étaient nombreux. Un jour, bien loin aux pays civilisés, une femme s'avisa de mettre sur un chapeau les fins brins de plume dont l'aigrette se pare à la saison des amours. Aussitôt toutes les femmes voulurent des brins d'aigrette à leur coiffure, en grosses touffes. Pour elles, sur les bords du Niger comme sur tous les fleuves africains, des chasseurs massacrèrent les jolis oiseaux blancs pour arracher leur frêle parure.

Les maisons de plumes de France et d'ailleurs envoyèrent des émissaires pour stimuler le zèle des chasseurs, pour leur apporter des armes perfectionnées et des munitions. En une saison, le seul bureau de poste de Mopti expédia trois cents kilos de plumes d'aigrette. On pourra calculer à peu près le nombre d'oiseaux qu'il fallut détruire pour cela. On compte, en effet, qu'il y a trois oiseaux tués pour chaque gramme de plumes exporté.

La neige vivante du Niger a disparu comme fond la vraie neige au printemps. Il n'y a presque plus d'aigrettes en Afrique. Il n'y a presque plus de marabouts non plus. Le fin duvet de leur queue fait bon effet au bord décolleté d'une robe de bal ou en cravate au cou d'une frileuse. Le plumage des flamands roses et des ibis eut son heure de vogue aussi et ces oiseaux deviennent rares au bord des fleuves autant que les foliotocoles et les oiseaux-mouches dans les forêts. L'inconscience ou l'égoïsme des femmes civilisées, dans leur affolement de vanité, est une chose effroyable. Cent fois déjà, des gens bien avertis ont poussé le cri d'alarme : les bords des fleuves, les forêts se dépeuplent de leurs oiseaux. Déjà certaines espèces ont complètement disparu. Arrêtez les massacres avant que le mal ne soit irréparable.

Quelques élégantes peut-être ont été touchées par ces appels, ont pensé un instant renoncer à leurs parures de plumes. Mais il a suffi qu'un couturier en renom décrétât que « cette année, l'aigrette se porterait beaucoup », pour que des millions d'oiseaux encore fussent mis à mort sur leur couvée. Ne l'oubliez pas, mesdames, c'est au moment de la ponte seulement que l'aigrette a ces deux ou trois jolis brins de plume qui vous plaisent tant.

**St-Maurice.** — Cercle artistique et sportif. — (Corr.)

Dans son assemblée générale du 23 février 1922, le Cercle artistique et sportif de St-Maurice a nommé ses comités de sections et a élu son président central en la personne de M. le Préfet Dr de Cocatrix.

Voici la liste des comités de sections :

Chant : G. de Stockalper, président ; E. Lattion, secrétaire ;

Football : H. Baertsch, président ; R. Vuilloud, secrétaire ;

Culture physique : L. Pignat, président ; P. Micotti, secrétaire ;

Orchestre: P. Sidler, président ; M. Bayard, secrétaire ;

Commission technique : C. Vetterli, président ; membres, L. Pignat, moniteur-chef, E. Lattion, sous-moniteur, E. Micotti, capitaine F.-C. et MM. Ed. Rey-Bellet, Eug. Luisier et J. Ruckstuhl.

Toutes les sections ont repris leurs répétitions et préparent activement une prochaine manifestation fixée aux 22 et 23 avril prochain et qui ne le cèdera en rien à la dernière soirée du 18 février. Pour juin prochain, il est prévu l'organisation d'une fête sportive qui amènera à St-Maurice tous les « as » du sport en Suisse. C'est une journée du plus haut intérêt en perspective et dont notre ville retirera tous les honneurs et de nombreux avantages.

Le Cercle artistique et sportif a fait l'acquisition d'un terrain de sport, le futur « Stade de St-Maurice », et pour permettre de parfaire la somme pour acquitter cet achat qui représente une bonne valeur foncière, il est fait un chaleureux appel à la générosité de la population de St-Maurice et des environs, pour répondre à la souscription qui s'ouvrira dans le prochain numéro du *Nouvelliste*. Cet appel sera certainement entendu et chacun voudra, dans la mesure du possible, aider au Cercle artistique et sportif à poursuivre son œuvre d'éducation, de santé publique et le développement du goût des arts dans notre bonne ville de St-Maurice.

**Lutte au Théâtre de Sion.**

Les nombreux amateurs de la lutte auront le privilège d'applaudir pour la première fois en Valais, dimanche prochain, 12 mars, au Théâtre de Sion, notre sympathique champion Paul Favre, que l'on peut considérer le meilleur lutteur du pays après André Cherpillod.

Paul Favre, qui s'entraîne à Paris où il tient en même temps un magnifique hôtel dont il est propriétaire, a toujours pratiqué la lutte qui est son sport favori.

Nous le verrons aux prises avec E. Dériaz, champion du monde de lutte et de force, dont le nom est mémorable à tous au sujet de son formidable match contre le célèbre Turc Ali Madrahli, à Londres, qu'il a couché en moins d'une minute sur les deux épaules.

Le combat se disputera d'après les règlements anglais, en une manche. Toutes les prises dangereuses seront rigoureusement interdites.

Voici les mensurations des deux adversaires :

*E. Dériaz :* poids 112 kg. ; taille, 174 cm. ; cou 48 cm. ; biceps 46 cm.

*P. Favre :* poids 98 kg. ; taille 178 cm. cou 49 cm. ; biceps 44 cm.

**Charrat.**

M. le Dr Wuilloud, chef du Service cantonal de la viticulture, donnera jeudi soir, 9 courant, à 19 heures, à la maison d'école de Charrat, une conférence sur le phylloxéra et la reconstitution du vignoble.

Etant donné l'importance du sujet par suite du voisinage des vignes phylloxérées de Fully, les viticulteurs sont engagés à assister nombreux à cette conférence.

**Leytron.**

M. le Dr Wuilloud, chef du Service cantonal de la viticulture, donnera dimanche, 12 courant, à 14 heures, à la maison d'école de Leytron, une conférence publique sur l'emploi des engrais chimiques et la reconstitution du vignoble.

Les agriculteurs sont invités à y assister nombreux.

**SAILLON.** — (Corr.)

Le succès de la représentation de la *Lyre*, dimanche, a été complet. La salle archicomble n'a pas permis à tout le monde de bien suivre les émouvants épisodes du drame. Aussi, la même représentation sera donnée dimanche 12, en matinée et en soirée. Invitation cordiale.

**Monthey.**

La *Feuille d'Avis* rapporte un singulier accident arrivé samedi soir à M. Bonzon, mécanicien. Coupant du bois pour faire une flambée dans son atelier, la hache se démancha, lui coupant net l'index de la main gauche.

**Bex.**

Un accident qui aurait pu être très grave, dit le *Journal de Bex*, est arrivé dimanche matin à quelques jeunes gens entre Bex et St-Maurice, au contour assez dangereux de Sousvent.

Pour des causes encore mal établies, la voiture a dérapé, une roue s'est cassée et les occupants projetés sur la route. Deux ont été blessés ; le plus mal arrangé a la clavicule gauche cassée ; le chauffeur, étourdi par le choc du volant qui s'est cassé sur sa tête, a perdu connaissance pendant un moment, mais s'en tire sans autre mal qu'une forte commotion. Les autres n'ont que des blessures légères, causées par le bris des vitres.

MM. les docteurs Vuilleumier et Chollet, appelés par téléphone, étaient en quelques minutes sur les lieux et ont prodigué tous les soins nécessaires.

La voiture est complètement hors d'usage.

**Monthey.** — Soirées du foot-ball-club. — (Corr.)

Suivant en cela l'exemple donné par les Sociétés locales, à qui l'on a supprimé cette année les bienfaisants lotos, le foot-ball-club affrontera les planches samedi 11, et dimanche 12 mars prochains, à la salle des fêtes de l'hôtel de la gare.

A l'affiche *La Bonne Espérance*, jeu de la mer de J. Hejermans, pièce en quatre actes, réaliste, à la manière flamande. Une thèse d'une extrême actualité, le criant conflit entre le patron et le salarié, donnera à l'interprétation une saveur intéressante. Les caractères d'autre part, sont fortement dessinés, accentués, fouillés jusqu'à la dernière limite. D'un côté, cet armateur, distant et tyrannique, dont la flotille de pêche contient un clou, *La Bonne-Espérance*, vieille barque absolument pourrie, perdue pour lui. Pour sauver cette maigre valeur, il la fait retaper vaille que vaille, et enrôle un équipage pour la pêche ; le bateau restera quelque part dans des flots lointains, avec son équipage, malheureusement, mais dame..., la prime d'assurance a bien son prix, et puis, qu'est-ce qu'une vie d'homme après tout? Autour de lui, le troupeau des victimes quelques malheureuses familles de pêcheurs, obligés pour vivre de plier l'échine, et dans laquelle seule, la voix jeune et exaspérée de Gérard, fait entendre le murmure de révolte des opprimés. Le sort se joue tout de même, et cette triste page de la vie des marins, comme tant d'autres, n'a pas d'épilogue. Tout finit par une question de chiffres, d'évaluations d'assurances, de paperasserie de bureau : quelques morts de plus, et le lendemain recommencera, pareil.

C'est cette tranche de vie, pour emprunter une expression connue à la littérature naturaliste, que la jeune troupe du foot-ball interprétera devant un public qui, pensons-nous, viendra nombreux l'entendre.

Faire vivre pendant quelques heures l'angoissante vie de nos frères en humanité des côtes nordiques, sera leur seul souci ; heureux s'ils y réussissent, et s'ils arrivent à faire sentir le douloureux émoi du poète :

O flots, que vous avez de lugubres histoires!
Flots profondis, redoutés des mères à genoux.

X.

Comment, vous infligez à vos ongles le supplice des ciseaux, mais vous n'êtes pas à la mode, demandez des conseils à HYGLO qui vous attend chez **Girard-Rard**, Au National, Martigny.

## Bibliographie

**SILLON ROMAND**, journal agricole illustré, avec ses suppléments **Le Petit Sillon, Journal Illustré** et le **Foyer et les Champs**, paraissant deux fois par mois, **6 fr.** par an. Administration 16, Grand Pont, Lausanne.

**Sommaire du No 19 du « Sillon Romand »**

L'amortissement des vaches laitières. — L'ancêtre de nos bœufs domestiques. — Protégeons les grenouilles. — En vue d'une bonne récolte de pommes de terre. — Un crochet de puits original. — Blé de printemps « Aurore ». — Une panique.

**Sommaire du No 19 du « Petit Sillon Romand » :**

Le choix des œufs à couver. — Accessoires utiles pour la basse-cour. — Société d'ornithologie et d'aviculture. — Ce malheureux change. — Dressage du chien de berger. — Apiculture. — La poule de Faverolles (Un plaidoyer). — Expériences au sujet de la ponte de l'hylésine arbres-pièges. — Régime de la truie portière. — Consultations. — Bourse des produits agricoles.

†

La famille **Pierre PONT-FAVRE**, à Sierre remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son grand deuil, et la nombreuse assistance aux funérailles de leur cher frère l'a vivement touchée.

**Madame Stéphanie DEFAYES** et ses **enfants**, à Leytron, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

**Soigner des enfants**

**devient un vrai plaisir, si les petits, grâce à l'Emulsion Scott, sont en bonne santé et heureusement développés. L'Emulsion Scott, important principe nutritif des nerfs, donne aux petits des muscles, des os forts, soit un corps résistant contre les mille maladies d'enfants. Les enfants ont une préférence marquée pour l'Emulsion Scott, douce et crémeuse, et deviennent, grâce à ce fortifiant éprouvé, joufflus, vifs et pleins de vie. Dans votre propre intérêt exigez exclusivement la réelle**

**Emulsion SCOTT**

**avec la marque du Poisson.**

Prix Fr. **3 et 6.**

**Malgré la baisse de prix**, le Tobler-Nimrod 1921 (chocolat fondant fin avec biscuit au malt) est resté de la même qualité. Prix par étui, seulement 70 cts.

**LA PROPRETÉ C'EST LA SANTÉ**

**Nettoyez, nettoyez votre maison, vos habits, vos souliers, votre corps surtout. Tout cela se tient, la saleté, le manque de soins, c'est la maladie. La propreté, c'est la santé. Nettoyez votre estomac, votre foie, vos intestins par l'usage fréquent de**

**LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS**

**LE DÉPURATIF PAR EXCELLENCE**

**celui qu'un demi-siècle de succès a classé au premier rang des remèdes de famille.**

En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez MM. UHLMANN-EYRAUD S.A., Boulevard de la Cluse, Genève.

LE FLACON : 6 FRANCS.

**Les correspondances anonymes ne sont pas insérées.**

**HOTEL**

On cherche pour Montreux, **une jeune fille** comme

**Cuisinière à café**

Offres sous chiffres P 3555 M à Publicitas, Montreux.

**ON DEMANDE**

**Jeune fille**

forte et robuste pour travailler à la campagne et s'aider dans le ménage. Entrée de suite. S'adres. à Madame Edouard Stettler, Crebelley, près Villeneuve, Vaud.

On demande pour Cafe Buffet de Gare

**Sommelière**

capable et présentant bien de 23 à 30 ans, deux langues. Faire offres à Publicitas, Sion

**A vendre**

à St-Maurice, **très jolie poussette** d'occasion, à l'état de neuf.

S'adr. au Journal sous C.S.

**ON DEMANDE**

pour un bon petit hôtel-restaurant, une bonne

**cuisinière**

ayant l'habitude du service de café-restaurant. Place à l'année. Entrée 1er avril.

Offres sous P 799 S Publicitas, Sion

**ON DEMANDE**

pour soins d'un grand ménage, à Monthey

**personne**

de 25 35 ans, ayant déjà servi. Bons gages et bons soins assurés. Offres sous chiffre O. F. 10876 V, Orell Fussli-Annonces, Sion

On demande pour un Restaurant

**JEUNE FILLE**

forte et active sachant cuire ainsi qu'un

**jeune garçon d'office**

Faire les offres écrites sous M 21375 L, Publicitas, Lausanne

**Commerçant**

possédant grande pratique des affaires, comptabilité, corresp. française, allemande, capable de diriger personnel, cherche situation active, éventuellement comme intéressé, dans commerce ou entreprise sérieux.

Offres écrites s. V 21429 L, à Publicitas, Lausanne

**Jeune homme**, marié, sérieux, ayant de très bons certificats **cherche place** comme

**premier portier**

dans un hôtel pour la saison d'été. Très bons renseignements assurés.

S'adresser sous P 795 S Publicitas, Sion.

On cherche comme volontaire, pour le commencement du mois de mai une

**Jeune fille**

dans ménage soigné. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Rétribution 10 frs par mois.

S'adr. au Journal sous I. S.

**LIQUIDATION**

Pour cessation de commerce, jusqu'à fin mars

**Grand Rabais**

sur toutes marchandises en mercerie, lingerie, cotonnade, etc.

Vve RIMET, Avenue de la Gare, St-Maurice.

**ENCHÈRES**

Sous l'autorité du Juge de Martigny-Ville, les hoirs de Vve Laurette Morel, née Pillet, de son vivant à Martigny-Ville, exposeront en vente aux enchères qui se tiendront le 15 mars 1922, à 14 heures au Café de l'Hôtel-Ville à Martigny-Ville, les immeubles ci-après :

1. Une maison d'habitation avec grange-écurie et places à la rue de la Dranse, Martigny-Ville.
2. Un pré et champ, aux Petits Epeneys, 3569 m2, Martigny-Bourg.
3. Un champ au lieu dit : Zouillat Mourray, La Bâtiaz, 1108 m2.
4. Un pré, au Martinet, La Bâtiaz, 3374 m2.

Taxe et conditions seront données à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements s'adres. à l'avocat Marc Morand, Martigny-Ville.

**Poussines de 1921**

Prêtes à la ponte et de qualité bonnes pondeuses.

Prix avantageux.

**Perron Augustin**, aviculteur, **Martigny Gare**.

Personnes honnêtes et actives, momentanément sans travail, peuvent facilement

**gagner**

de l'argent en prenant commandes ville et campagne, d'articles d'usage courant.

Nouveautés très pratiques Pas de risques. Bonne provision. — Ecrire Case postale 8918, Mousquines, Lausanne V.

**A vendre**

**Foin bottelé**, du pays, 1re qualité, livrable par toute quantité, et environ 4000 kg. **bon foin marais.**

Borgeat & Landry, Vernayaz.

**Epinards et petits pois**

Nouvel arrivage, toujours à

**0. fr. 95 la boîte**

— Expédition partout —

**" Au prix de Fabrique "**

**Ch. Darbellay**

Avenue de la Gare **SION.**

Ras Crème pour Chaussures

**Charcuterie**

du pays Fabrication vaudoise. **Lard** maigre extra sec, 2 kg. Fr. 4.20 le kg ; 50 kg. Fr. 4 — le kg. ; 100 kg. Fr. 3 80 le kg.

**Saucisson** extra, 2 kg. Fr. 5.— le kg. ; 10 kg. et plus Fr. 4 70 le kg.

**Lard** à fondre Fr. 2.40 le kg. **Panne** Fr. 2 80 le kg.

**Jambon** fumé, pièce de 3 à 6 kg. Fr. 5.— le kg.

**H. Magnenat** charcutier ECHALLENS.

ON PRENDRAIT DE SUITE en location

**2 à 3 vaches laitières**

S'adr. à TALLON, Inspecteur, GLION, sur Montreux.

**Violons**

Violoncelles, guitares, mandolines, cordes et archets, flûtes, clarinettes, tambours, gramophones et disques, accordéons.

**H. Hallenbarter, Sion.**

ON DEMANDE
**Cuisinière**
Dans une famille de sept personnes, cuisinière propr', active et de bon caractèr'. Salaire 80 fr. Adr. offres références sous P 465 N. PUBLICITAS, Neuchâtel.

On cherche à Sion
**une FILLE**
sérieuse pour commissions et travaux d'imprimerie.
Serait nourrie et logée chez ses maîtres.
Jeune homme non exclu.
Bons gages.
Imprimerie BEEGER, Sion

**Foin bottelé**
6.000 kg. à vendre. S'adr. à ROGER, Stoudmann, St-Saphorin, sur Morges (Vaud).

**AVIS**
Toujours quantité de foin et paille à disposition chez TURIN Emmanuel, commerce de fourrages, Muraz-Monthey.
Téléphone 1101

A vendre en ville de Sion Valais
**Bâtiment Café-Restaurant**
comprenant : rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées. Adres. offres par écrit sous P 533 S, Publicitas, Sion.

**Machines à écrire**
UNDERWOOD
et autres systèmes
Machines neuves et d'occasion. Rubans, papier carbone.
H. HALLENBARTER, Sion.

# - Rideaux -

**Les nouveaux dessins sont arrivés avec les plus bas prix du jour.**

Vitrage guipure depuis fr. 0.70 le mètre.
Vitrage tulle.
Lambrequins, brise-bise au mètre et encadrés
Rideaux pour cafés-restaurants.

**Cantonnières depuis Fr. 14.50**

**Couvre-lit** de guipure, reps et nid d'abeille.

**Tissus pour enfourrages**

| | | |
|---|---|---|
| **Indiennes,** tissu uni, larg. 150 cm., le mètre | fr. | 2.95 |
| **Indiennes,** tissu croisé, larg. 150 cm., le mètre | | 3.25 |
| **Indiennes,** tissu croisé, larg. 135 cm., le mètre | | 2.80 |
| **Bazins,** belle qualité, larg. 120 cm., le mètre | | 3.25 |
| **Bazins,** belle qualité, larg. 135 cm., le mètre | | 3.95 |
| **Bazins,** belle qual., damassé, larg. 150 cm. le m. | | 5.60 |

OCCASIONS

Profitez de la Liquidation d'un stock de jolies Robes fantaisie pour dames, à prix dérisoire.

| | | |
|---|---|---|
| Robes voile coton | fr. | 12.50 |
| Robes zéphir | » | 11.50 |
| Robes crépon | » | 12.— |
| Robes tissu éponge | » | 13.— |
| Robes voile laine | » | 28.— |
| Robes serge | » | 32.— |

etc., etc., etc.
Pas d'envoi à choix.

**A la Ville de St-Maurice**
**Eug. Luisier Rey-Bellet**
**St-Maurice - Téléphone 49 - Valais**

# Pour faire de la place

Nous débarrassons momentanément, à des prix excessivement réduits, une série de meubles neufs, fins de séries que nous supprimons.

| | | |
|---|---|---|
| 1 Salle à manger | teinte chêne ciré mi-bois dur, les 8 pièces | 265 |
| 1 Salle à manger | moderne, sculptée mi-bois dur, les 8 pièces | 390 |
| 1 Salle à manger | beau modèle à 5 portes, tout bois dur sculptée les 8 pièces | 635 |
| 1 Salle à manger | moderne, noyer sculpté riche, les 8 pièces | 970 |
| 1 Salle à manger | modèle de lux, très grand buffet, chaises cuir décoré, à ressorts, 8 p. | 1250 |
| 1 Salle à manger | modèle anglais luxe, chêne fumé chaises cuir, av. desserte, 9 pièces | 1980 |
| 1 Salle à manger | modèle de grd luxe, acajou et bronze, 2 buffets marbre et glaces, 9 p. | 2850 |

**Voir nos occasions en chambres à coucher et salons**

Malgré nos prix très bas, nous ne vendons que des meubles de fabrication très soignée, provenant de nos propres ateliers ou des premières fabriques suisses.

**Tous nos meubles sont garantis 5 ans**

Livraison franco domicile dans la plus grande partie du canton par un service régulier d'automobiles.

**Grands Magasins**
# Innovation
**Lausanne - Bigar frères - Rue du Pont**

LAUSANNE Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

**Harmoniums**
de un à six jeux, des meilleures marques.
Facilités de payement.
**H. Hallenbarter, Sion.**

**Risina**
Fr. 16.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre rembours.
**Rizerie de Martigny**

**Imprévu**
A vendre, cause prochain départ,
**Torpédo**
4 5 places et
**Conduite intérieure**
2-3 places, les deux à l'état de neuf. S'adr. par écrit sous B 21445 L Publicitas, Lausanne.

**4 automobiles MARTINI**
sont à vendre pour cause de manque de place :
MARTINI 12, 16 modèle 1919, torpédo 4 places, démarrage et éclairage.
MARTINI T. A. 6 places 16.24 démarrage et éclairage.
MARTINI T. 2, 6 places, modèle 13.
MARTINI, G. C. Landaulet modèle 19.
S'adresser AGENCE DES MARTINI Ed. von Arx. Peseux (Neuchâtel).

**Ferme**
On offre à louer de suite une petite ferme d'environ 5 hectares. Conditions avantageuses.
S'adresser à M. PARVEX, Collombey-Muraz.

**A LOUER**
à Collonges (Valais), une maison comprenant appartement 3 pièces avec caves, grenier, grange, écurie et remise, grand jardin avec arbres fruitiers, 10 parcelles de terrain 10.000 m2 environ, prix d'avant guerre, références exigées. S'adresser à M. S. Pochon, Anières (Genève).

Voici la
**meilleure adresse**
pr vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.
**Boucherie Chevaline Centrale, H. Verrey**
**Louve 7, Lausanne**
Maison ne les revendant pas pour le travail.
Téléph. Boucherie 92.59
appartement 92.60

ON DEMANDE
**un bon domestique**
de campagne sachant traire et faucher, place à l'année, entrée 15 mars.
Ecrire avec prétention de salaire sous chiffre 6.13 au « Nouvelliste ».
A la même adresse, on demande un
**jeune homme**
de 13 à 14 ans, sachant traire, pour berger à la montagne.

**HUILE DE NOISETTE**
**Qualité supérieure**
**3.20 le litre**
Vente au détail, mi-gros et gros.

**EXPÉDITIONS**
**Huilerie de Couvaloup**
**Ernest WILL**
**Lausanne**
Téléphone 41.09

# Vente aux enchères

Les Hoirs Anthonioz-Ducrettet vendront par voie d'enchères publiques au café de M. Henri Rithner, à Outre-Vièze, le dimanche 12 mars, dès 14 h. 1/2, une vigne à « La Plantaud » d'Outre-Vièze, de 977 m2 et inculte de 790 m2, articles 44 et 45 du cadastre.

2° Une vigne au lieu dit « Lavaux » de 125 m2, art. 46 du cadastre.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Pour les Hoirs Anthonioz :
BARMAN, Not.

**300 mètres**
**- - linge de cuisine - -**
pur fil de lin
**Fr. 1.35 le mètre**
**A la Ville de St-Maurice**
Téléph. 49 **St-Maurice** (Valais)

# Vente aux enchères

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant pour les hoirs Ramuz-Pierroz, à Martigny-Bourg, exposera en vente aux enchères, au Café du Tunnel, à Martigny-Bourg, le 12 mars, à 14 h. les immeubles suivants :

Sur Martigny-Bourg : grange et ruppe ; jardin donnant sur la grand'rue, 102 mètres ; maison et jardin au Bourg vieux ; mayen Délez, forêt, 1600 m. env.

Sur Martigny-Ville : Les Prises, prés 1409 mètres.

Sur Martigny-Combe : Bans, vigne, 344 mètres ; Liappey, vigne et vaque, 452 mètres.

**M. Gross, avocat.**

**Théâtre de Sion**
**Dimanche 12 mars à 3 heures**
# Grand Combat de lutte libre
**PAUL FAVRE, 98 kg.**
de Monthey, qui est le seul lutteur qui défend nos couleurs à l'étranger, contre
**E. DÉRIAZ, 112 kg.**
Champion du monde de force et de lutte.
Prix des places : Fr. 1.70 et fr. 2.60
Billets en vente à la Papeterie Boll, Sion

# Moulin de la Grenette
**- SION -**
**Commerce gros et mi-gros**
Farine de maïs de première qualité de froment, seigle et orge
**Farines pour bétail**
Farine entière de maïs, orge tamisée
Farinette de maïs, grosse et fine
Sons et Avoine
**Mouture en tous genres**
Se recommande : **Charles Roduit.**

# Caisse d'Epargne
**des**
**Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais**
**SAXON** (Fondée en 1876)

**Dépôts sur carnets d'Epargne**
**Intérêt 5 o/o**
**(maximum fr. 10.000 — par livret**

Caisses correspondantes à :
Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vernayaz-Salvan, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

**Tous les fonds sont placés dans le pays. Les garanties des Dépôts d'Epargne sont contrôlées chaque année par une société fiduciaire.**

# Plus d'abominables pièces !
Réparez vous-même **sans cuir ni couture** vos souliers fendillés, troués usés ; harnais, capotes de voitures, etc. etc. avec un tube de " LIQUIDCUIR „ et accessoires Fr. 2.25. En vente : Soc. de consommation, etc. Dépôt général : M. Fessler, Martigny-Ville.

**Faïence - Porcelaine - Verrerie**
**Articles de ménage**

GRAND CHOIX de
**services de table en tous genres. Articles ponr cadeaux. Argenterie Vases à fleurs. Cache-pots de toutes grandeurs. Articles religieux.**
**Poterie ordinaire et á feu.**
**Grand choix d'articles pr loteries et kermesses**
REMISE AUX REVENDEURS.
**Julien ADDY, Martigny-Ville**
Av. de la Gare — Tél. 150

**Les maladies de la Femme**

**La femme qui voudra éviter les maux de tête, la migraine, les vertiges, les maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans retards, ni avance devra faire un usage constant de la Jouvence de l'Abbé Soury**
**De par sa constitution la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang.**

Malheur à celle qui ne sera pas soignée e temps utile, car les pires maux l'attenden

**La Jouvence de l'Abbé Soury est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.**

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

**La Jouvence de l'Abbé Soury**, préparée à la Pharmacie **Mag. Dumontier, à Rouen**, France, se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Prix : la boîte pilules, fr 6.60 Le flacon liquide, fr. 6.60

Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.** Bien exiger la véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature **Mag. Dumontier.**

# ATTENTION !
**Les meilleures marchandises ! — Le meilleur marché !**

| | |
|---|---|
| **Drap** p. complets, jolie teinte mélangée | 3.95 |
| **Doublure** croisée grise, renforcée, le m. | 1.25 |
| **Fournitures** complètes pour vêtements d'hommes | 18.— |
| **Grisette** p. pantalons, très solide, le m. | 3.50 |
| **Pantalons** pour hommes, belle grisette, | 6.85 |
| **Pantalons** drap, pure laine | 17.50 |
| **Chemises** p. hommes, flanelle coton blanc. | 2.95 |
| **Chemises** beau tricot, devant fantaisie | 3.75 |
| **Chemises** percale rayée, col, manchettes assorties | 6.85 |
| **Caleçons** pour hommes, bon tricot | 3.25 |
| **Chaussettes** coton vigogne, la paire | 0.65 |
| **Mouchoirs** ourlés, couleur, bonne grand. | 0.45 |
| **Mouchoirs** ourlés, blanc, très jolie qual. | 0.40 |
| **Serge** pure laine, qual. superbe, largeur 130 cm., le m. | 7.50 |
| **Serge** pure laine, largeur 130 cm., le m. | 4.85 |
| **Chevron** laine noire, marine ou brune largeur 100 cm., le mètre | 2.95 |
| **Bazin** superbe qualité, nouvelles rayures, largeur 135 cm., le mètre | 2.75 |
| **Flanelle** coton couleur, jolies rayures | 0.85 |
| **Toile** écrue, double chaine, pour draps largeur 180 cm., le mètre | 2.30 |
| **Toile** blanche sans apprêt, le mètre | 0.75 |
| **Toile** blanche, jolie qual. p. lingerie le m. | 1.45 |
| **Rideaux** guipure très solides le mètre | 0.65 |
| **Plumes** duvets, grand assort. la livre dep. | 1.45 |
| **Toile** matelas 1re qualité 135 cm. | 2.95 |
| 150 cm., | 3.45 |
| **Bas** coton noir, pour dames, la paire | 0.55 |
| **Bas** laine blanche ou beige pour bébés | 0.95 |
| **Bas** laine Cachemire, belle qualité | 1.95 |
| **Brassières** coton blanc, très souple | 0.95 |
| **Caleçons** sport, p. dames, toutes teintes | 2.95 |
| **Casaquins** laine, beaux coloris | 5.90 |
| **Parapluies** p. dames et messieurs, jol. qual. | 5.90 |
| **Laine** en pelotes, pour casaquins, toutes teintes, les 50 gr. | 0.95 |
| **Laine** décatie, en blanc, rose, ciel, beige, | 1.45 |
| **Laine** à tricoter, très douce, en noir, beige, gris, brun, marine, les 50 gr. | 0.55 |
| **Savon** de Marseille, qualité extra, le morceau de 300 gr. | 0.40 |

Par notre système de faire les achats en commun pour nos nombreuses succursales, nous arrivons à présenter à notre fidèle clientèle des marchandises toujours fraîches et aux plus bas prix du jour. Nous vous engageons à profiter de nos offres avantageuses qui vous convaincront une fois de plus que nous vendons moins cher que partout ailleurs.

# Grands Magasins Ville de Paris, Martigny
Succursales à Vevey, Monthey, Fribourg, Genève, Porrentruy, Moudon.
Les envois au dehors se font par retour du courrier.